

6.5

Interdictions

6.5 INTERDICTIONS

6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

Aucune information.

6.5.2 Révocations d'interdiction

Goodfellow Inc.

Révoque la décision d'interdiction 2016-IC-0134, prononcée le 18 octobre 2016, limitée à Claude A. Garcia, Denis Fraser, Pierre Lemoine, Stephen A. Jarislowsky, R. Keith Rattray, G. Douglas Goodfellow, David A. Goodfellow et Normand Morin d'effectuer, directement ou indirectement, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de Goodfellow Inc. parce que celui-ci a déposé son rapport financier intermédiaire, son rapport de gestion intermédiaire et ses attestations intermédiaires de la période terminée le 31 août 2016.

La révocation est prononcée le 1^{er} décembre 2016.

Décision n°: 2016-IC-0136